

## L'art et la technique

### L'art et la technique : une indifférenciation ?

#### Une indistinction étymologique et historique

- **Étymologie identique:** *technê*, en grec ; ars en latin, renvoyant à un savoir-faire
- **Art** : désignait tte activité de production humaine, ≠ productions naturelles.
- **Distinction** : apparaît plus tard entre la production technique et l'arc, *beaux-arts* : (Garagiste est technicien ≠ sculpteur/peintre est un artiste)
- **Technicien** : produit ou répare un objet ≠ **Artiste** : crée
- **Hiérarchie** : savants et artistes considérés génies ≠ techniciens : pas génies
- ↳ **Art** : nécessite technique + qqch de plus, de l'ordre du génie

#### La technique : activité proprement humaine

##### La technique

- Ensemble des moyens permettant d'obtenir efficacement des résultats déterminés ; moyens sont de deux ordres :
  - matériels : les outils
  - intellectuels : la connaissance des procédés opératoires
- **Forme de savoir** (les instructions) **et de faire** (la production) : savoir-faire rend possible moyens de production efficaces, assurant à l'H d'arriver à ses fins.
- Se transmet et évolue par accumulation
- **Différence act technique humaine de l' animale** : se fait à travers la transmission de la technique. Ex : singe peut utiliser un outil (pierre pour casser des noix) mais jamais en créer
- **Spécificités de la technique comme activité proprement humaine** : création de nvx usages pr un outil, évolution par accumulation, transmission des techniques, fabrication de nvx outils à partir d'autres outils

##### L'objet technique

- **Homme** : animal qui, usant de sa main et de sa raison, est capable de production, càd de créer des objets qui n'existent pas à l'état naturel
- **Aristote, la main, premier outil de l'Homme** :

« La main semble bien être non pas un outil, mais plusieurs. Car elle est pour ainsi dire un outil qui tient lieu de tous les autres. [...] Car la main devient griffe, serre, corne, ou lance ou épée ou tout autre arme ou outil. Elle peut être tout cela parce qu'elle est capable de tout saisir et de tout tenir. »

Aristote, *Les Parties des animaux*, IVe siècle avant J.-C.

⇒ Main : La pas un outil comme les autres : l'outil des outils, permet à l'Homme de manier d'autres outils ; rend l'usage d'outils possible

- **Main** : premier outil de l'Homme, et couplée à l'intelligence proprement humaine, rend possible la technique
- **Technique** : se distingue de l'action comme activité de production : il y a un objet technique ; se distingue de la prod naturelle : l'objet produit l'est artificiellement

##### La technique : manifestation de l'intelligence humaine

- **Outil, un prolongement du corps de l'H** : n'est-il pas aussi un prolongement de la pensée, une concrétisation de la réflexion humaine ?
- **Homo sapiens (homme savant)** : d'abord un *Homo faber*, être capable de fabriquer des outils
- **Henri Bergson, philosophe** :

« En définitive, l'intelligence, envisagée dans ce qui en paraît être la démarche originelle, est la faculté de fabriquer les objets artificiels, en particulier des outils à faire des outils, et d'en varier indéfiniment la fabrication. »

Bergson, *L'Évolution créatrice*, 1907

⇒ Marque de l'intelligence proprement humaine: capacité de fabriquer de nvx outils indéfiniment, capacité de varier l'usage possible des outils déjà créés

- **André Leroi-Gourhan, ethnologue, utilisation de l'outil distingue l'Homme des autres vivants** : : 1<sup>er</sup> grande tournant de l'humanité est passage à la station verticale (*Le Geste & la parole*, 1964), en se dressant debout, H a pu libérer ses mains, lui permettant alors de se saisir d'outils et de travailler ; Outil propre à H car nécessite anticipation mentale sur son usage
- Outil et la technique : fruits de la réflexion et de l'intelligence proprement humaine

### Comment différencier l'art et la technique ?

#### La différence entre production et création

- **Découverte de Galilée** : mène à une révolution scientifique distinguant l'art et la technique
- **Art** : s'approprie les applications rendues possibles par les découvertes scientifiques (notamment les lois physiques et mathématiques), se distingue par sa finalité.
- **Production technique** : vise de + en + la réalisation en plusieurs exemplaires d'un même type d'objet, ≠ **Œuvre d'art** : tend à devenir une production unique, originale, issue de l'imagination créatrice de l'artiste
- **Le savoir-faire, habilité joue un rôle diff dans la** :
  - technique : permet répétition d'un modèle grâce à l'application mécanique de règles de production définies
  - Création artistique : nécessaire mais pas suffisant, artiste met en œuvre son génie.

#### Une différence de finalité

##### **Des finalités différentes :**

- **Produit technique** : vise une utilisation de l'objet lui-même en vue d'une fin autre ; objet technique : s'inscrit dans l'espace ordinaire du quotidien, destiné à être remplacé dès lors qu'il ne remplit plus adéquatement la fin pour laquelle il a été pensé
- **Œuvre d'art** : est à elle-même sa propre fin, destinée à la contemplation donc doit durer , s'inscrit dans un espace qui lui est propre (le socle de la statue, le cadre de la peinture, la scène, le musée) et qui est distinct de l'espace du quotidien

### - **Résumé des deux finalités :**

- Objet technique, finalité externe : finalité dans leur utilité, leur usage ; objets techniques sont des moyens en vue d'une fin qui leur est extérieure.
- Œuvre d'art, finalité interne : d'art est en elle-même une fin, et non un moyen en vue d'autre chose

### - **Diff de finalités, rapport au temps de l'œuvre d'art et de l'objet technique :**

- Œuvres d'art : permanence, ont qqch d'éternel (on continue à admirer les peintures rupestres)
- Œuvres techniques : caractère éphémère, une fois qu'une technique est tombée en désuétude, il est impossible de lui rendre vie, si ce n'est au titre du folklore

### - **Hannah Arendt : objets techniques + éphémères qu'œuvres d'art**

« [À] proprement parler, [les œuvres d'art] ne sont pas fabriquées pour les hommes, mais pour le monde, qui est destiné à survivre à la vie limitée des mortels, au va-et-vient des générations. Non seulement elles ne sont pas consommées comme des biens de consommation, ni usées comme des objets d'usage: mais elles sont délibérément écartées des procès de consommation et d'utilisation, et isolées loin de la sphère des nécessités de la vie humaine. »

Hannah Arendt, *La Crise de la culture*, 1961

- **Œuvres d'art :** ne s'inscrivent pas dans la vie ordinaire : aucune fonction dans la société ; existent pour le monde : destinées à survivre aux générations

### - **Hannah Arendt, finalité de l'art :** pas l'espace marchand

## L'art se distingue-t-il radicalement de la technique ?

### Comment définir l'art ?

- **Les beaux-arts :** ensemble des activités tournées vers la production d'œuvres qui ont pour fonction de susciter une émotion liée à la beauté et à la contemplation

- **Pluralité d'arts** (ciné, danse, musique, théâtre, sculpture, peinture, littérature) : parler de l'art en général semble être problématique

### - **Emploi du singulier rend peut-être compte de deux choses :**

- De l'idée qu'il y aurait une singularité propre à l'expérience de l'œuvre d'art
- Qu'il serait possible de mettre en évidence qqch de commun à ttes les œuvres d'art
- Qu'est ce qui permet de parler d'art au singulier : le génie propre de l'artiste, la beauté de l'œuvre d'art ou bien le sentiment éprouvé par le spectateur face à une œuvre qui permet de parler d'art au singulier ?

### - **Hegel, statut de l'art :**

- spécificité d'une œuvre art, fait qu'elle rend sensible une idée
- œuvre d'art : doit être comprise comme traduction dans la matière, d'une idée spirituelle donc non matérielle
- l'art : ne peut plus être défini comme une belle imitation de la nature
- œuvre d'art : expression de l'H, marque qu'il laisse de ses idées dans le monde
- beauté de l'œuvre d'art, en tant qu'incarnation sensible d'une idée spirituelle, ne peut être comparée à la beauté naturelle.

→ **Art :** act par laquelle l'Homme, à travers son action de transformation du monde extérieur, prend conscience de lui-même

## L'œuvre d'art est-elle nécessairement singulière ?

### Fabriquer et créer

- **Différencier l'œuvre d'art d'une production technique :** activité de l'artiste, ≠ act de l'artisan, ne se soumettrait à aucune règle préalablement définie

- **Alain, *Système des beaux-arts* :** il n'y a pas de commune mesure entre la façon de procéder de l'artisan : maître des règles qui le rendent compétent dans son métier, et la manière de créer de l'artiste ; artistes : artisans car ils ont à apprendre les opérations nécessaires à la production d'œuvres techniquement maîtrisées → spécificité de la création artistique : tient au débordement des règles par l'artiste

Il reste à dire en quoi l'artiste diffère de l'artisan. Toutes les fois que l'idée précède et règle l'exécution, c'est industrie. [...] Pensons maintenant au travail du peintre de portrait ; il est clair qu'il ne peut avoir le projet de toutes les couleurs qu'il emploiera à l'œuvre qu'il commence ; l'idée lui vient à mesure qu'il fait ; il serait même rigoureux de dire que l'idée lui vient ensuite, comme au spectateur, et qu'il est spectateur aussi de son œuvre en train de naître. Et c'est là le propre de l'artiste.

Alain, *Système des beaux-arts*, 1920

⇒ C'est en réalisant son œuvre que la règle qui détermine l'œuvre de l'artiste est rendue manifeste

### - **Œuvre d'art :**

- tjrs singulière : ≠ œuvre technique peut être reproduite à l'infini ; le dépassement des règles fait que l'œuvre d'art prend forme au fur et à mesure, sous la main de l'artiste ; aucune règle ne préside, à l'avance, à l'apparition du beau
- caractérisée par la non-reproductibilité : la création artistique déborde les règles (pas de règles préexistantes à l'œuvre qui suffisent à déterminer sa création)
- **Artiste :** pas seulement un artisan car il ne fabrique pas seulement, il crée.

### La reproductibilité de l'œuvre d'art

- **Art contemporain** → interrogation sur la distinction de l'art et de la technique en fonction du critère de l'originalité de l'œuvre artistique ; remet en q° l'originalité des œuvres d'art, leur caractère unique

↳ **Œuvre d'Andy Warhol, mvmt du pop art :** utilise la sérigraphie pour reproduire des photographies ou des dessins par dizaines

- **Walter Benjamin, reproduction des œuvres d'art :** montre cmt la reproduction technique ruine l'idée même d'authenticité de l'œuvre d'art, son caractère unique

« À l'époque de la reproductibilité technique, ce qui dépérit dans l'œuvre d'art, c'est son aura. »

Walter Benjamin, *L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, 1939

⇒ Possibilité de reproduire infiniment l'œuvre d'art : appauvrit son caractère particulier, unique

- **Walter Benjamin, œuvre d'art :** caractérisé son "authenticité", son statut d'original.
- **Benjamin, un original :** objet physique unique ; situé en un lieu, temps précis
- **Reproduction :** transporte l'œuvre à domicile, et rapproche l'œuvre du spectateur, en s'intégrant à la culture de masse, l'œuvre d'art est désacralisée.
- **L'art colonisé par la technique :** perd une part de sa dimension sacrée, distinc° floue

## L'artiste est-il un génie ?

### L'artiste donne ses règles à l'art

- **Kant, cherche comprendre origine de l'art** : souligne le talent particulier de l'artiste  
- **Kant, Critique de la faculté de juger** : souligne que tout art, c'est toute production d'objet, suppose des règles ; les beaux-arts, utilisent des procédés techniques (ex : la perspective) mais ne fournissent pas eux-mêmes les règles qui produisent la beauté de leurs œuvres → règles des beaux-arts : dans la nature, elle donne ses règles à l'art, par le biais du talent particulier des génies

- **Kant, trois caractéristiques du génie, celui qui donne ses règles à l'art** :

- L'originalité : le génie "consiste à produire ce dont on ne saurait donner aucune règle déterminée", n'est pas une qualité acquise mais un talent inné
- L'exemplarité : « l'absurde aussi peut-être original » donc l'originalité ne suffit pas : l'œuvre géniale doit servir d'exemple de bon goût, être un modèle
- L'inexplicable : talent du génie est inné, lui-même ne peut expliquer comment il parvient à réaliser ses œuvres

- **Kant, génie** : don naturel ; constitue l'intermédiaire par lequel la nature donne ses règles à l'art ; c'est à partir de la perfection de son œuvre qu'il est possible de dégager de nouvelles règles de l'art

### L'idée de génie masque le travail de l'artiste

- **Artiste possède un talent particulier** = L'art n'est vraiment qu'une affaire de génie ou de don naturel ? Ne suppose-t-il pas au contraire énormément de travail ?

- **Nietzsche dans Humain, trop humain** : conteste la singularité de l'activité artistique présumée dans la définition traditionnelle des beaux-arts comme arts du génie

- théorie du génie comme doué d'un talent naturel inné relève d'une mystification, illusion entretenue par les artistes eux-mêmes pour se démarquer des artisans
- Aucune œuvre ou création humaine n'est le produit d'un miracle : derrière l'acte de création se trouve un travail acharné & méthodique tout comme dans l'artisanat.

- **Différence entre artiste et l'artisan se tient au rapport** : ne tient pas au processus de travail mis en œuvre par l'un et par l'autre, mais au rapport que nous entretenons avec son résultat : nous attendons de la technique des objets utiles, et de l'art de la beauté → On parlera de génie en face des œuvres qui suscitent du plaisir en nous.

- **Beaux-arts, expérience esthétique** : plaisent par leur réussite formelle, qui rend sensible un contenu spirituel

- **Nietzsche, le plaisir esthétique** : ne veut pas être gâché par le poison de l'envie, la haine à l'endroit de celui qui possède ce dont on s'estime injustement privé : le talent

- **Attribuer le talent au génie** : la capacité de créer des œuvres belles de façon innée, on empêche alors ce sentiment : nous n'éprouvons plus alors que de l'admiration pour le créateur de l'œuvre.

- **Œuvre** : admirée que comme produit fini donc on peut penser qu'elle est celle d'un génie ; dans la réussite finale, elle prend l'apparence d'une facilité naturelle, miraculeuse, qui masque le long travail d'élaboration dont elle n'est que l'accomplissement.

→ **Perfection de l'œuvre d'art** : fait donc oublier qu'elle est le résultat d'une patiente et difficile gestation

## La réception de l'œuvre de l'art

### L'accord possible sur le beau

- **Œuvre art** : répond au critère du beau, peut-on s'accorder sur les critères du beau ?

- **Adages populaires, le beau** : "À chacun ses goûts", "Des goûts et des couleurs, on ne discute point", font du beau un jugement relatif et subjectif, illustrent au contraire une difficulté à s'accorder sur la catégorie du beau

- **Kant Critique de la faculté de juger** : distingue le beau et l'agréable

- Agréable : effet que produit un objet sur les sens d'un individu : ex, goût de tel vin, le son que produit tel instrument à vent, est agréable ou désagréable, ce jugement qui porte sur l'agréable est bien restreint à la sphère particulière des goûts de chacun

« Lorsqu'il s'agit de ce qui est agréable, chacun consent à ce que son jugement, qu'il fonde sur un sentiment personnel et en fonction duquel il affirme qu'un objet lui plaît, soit restreint à sa seule personne. [...] le principe "à chacun son goût" (s'agissant des sens) est un principe valable pour ce qui est agréable. »

Kant, Critique de la faculté de juger, 1790

⇒ L'agréable se rapporte à l'effet que produit un objet sur les sens d'un individu

- Jugement esthétique : affirme la beauté d'une chose, s'exprime par "c'est beau", n'exprime pas qu'un avis personnel, se prononce sur une qualité de la chose même

« Lorsqu'il dit qu'une chose est belle, il attribue aux autres la même satisfaction ; il ne juge pas seulement pour lui, mais pour autrui et parle alors de la beauté comme si elle était une qualité de la chose. »

Kant, Critique de la faculté de juger, 1790

- **Particularité du jugement esthétique** : ne répond à aucun concept, le beau est ce qui plaît universellement, Kant postule qu'il existe un accord ≡ individus sur le beau  
Le goût s'éduque

- **Jugement esthétique** : produit d'un apprentissage, largement déterminé par la culture à laquelle un individu appartient.

→ Peut-on légitimement exiger de tout homme qu'il énonce les mêmes jugements que nous concernant la beauté des choses ?

- **Bourdieu, dans La Distinction. Critique sociale du jugement, construction du jugement sur le beau** : montre comment l'idée d'une catégorie du beau existant universellement est en fait le résultat de l'histoire d'une civilisation particulière ; apprendre à apprécier une œuvre d'art pour elle-même, pour ses qualités formelles, suppose déjà l'apprentissage d'une certaine conception de l'art, ainsi qu'une éducation du regard qu'il faut porter sur l'œuvre pour la juger adéquatement

« L'œil est un produit de l'histoire reproduit par l'éducation. »

Bourdieu, La Distinction. Critique sociale du jugement, 1979

- **Bon goût** : capacité à apprécier les œuvres d'art selon un ensemble de critères définis, transmis par l'éducation, expression de l'appartenance à une classe sociale déterminée

- **Discriminer entre le bon et le mauvais goût** : permet pour la classe dominante, d'affirmer sa domination en affirmant un certain rapport à l'art comme le bon rapport à l'art, Bourdieu affirme que "le goût classe, et classe celui qui classe"